



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers une nouvelle politique de formation dans les professions de la santé et de l'action sociale

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) ont donné leur préavis aux instances romandes concernées quant à l'homologation HES (Haute Ecole spécialisée) des écoles de formation aux professions de la santé et du social. Il est en outre prévu d'augmenter la capacité de formation pour les soins infirmiers en particulier.

Sur la base du rapport du groupe interdépartemental chargé de conduire à l'échelon cantonal la procédure d'homologation HES auprès des écoles de formation aux professions de la santé et du social, les deux départements ont rendu un préavis favorable à l'ensemble des écoles à l'exception de deux d'entre elles, celles de Subriey et de Morges. Les missions actuelles de ces dernières ne sont pas orientées vers une évolution HES, mais elles seront chargées de réorienter leur mission et de mettre en place une nouvelle filière de formation d'assistante en soins correspondant au niveau d'un certificat fédéral de capacité d'une durée de trois ans (CFC).

Le DSAS et le DFJ ont par ailleurs informé ces écoles de leur décision de renoncer à poursuivre la formation d'infirmiers et infirmières de niveau I dès l'année prochaine, suivant ainsi les intentions exprimées par la Croix Rouge suisse (CRS). Ainsi, la volée 2000 sera la dernière ouverte pour cette filière de formation. Les écoles formant des infirmières de niveau II seront chargées, dès 2001, d'augmenter leur capacité de formation pour compenser la cinquantaine de places annuelles de formation d'infirmières de niveau I. A terme, les deux départements visent une augmentation de 20% des capacités de formation dans le cadre des filières d'infirmières et infirmiers de la HES. A court terme, et pour les actuelles formations du niveau I, des ponts de rattrapage devront en outre faciliter l'accès à un niveau de formation équivalent au nouveau diplôme unique proposé par la CRS.

Cette nouvelle politique de formation permettra de revaloriser les formations dans les domaines de la santé et du social. Elle correspond non seulement à une demande

exprimée par les employeurs, qui a été mise en évidence grâce à un sondage réalisé par le Groupe de pilotage opérationnel HES santé-social romande, mais également à une évolution des métiers de la santé et du social pour lesquels les exigences en matière de compétences techniques et sociales sont de plus en plus élevées. Les écoles concernées devront dorénavant participer à un réseau de recherche et offrir des formations post-grade afin de remplir les exigences fédérales.

Au même titre que le canton de Vaud, les autres cantons romands ont fait part de leur préavis au Groupe de pilotage opérationnel HES santé-social romand. La décision finale quant à l'homologation HES des écoles appartiendra à la Confédération, à la Conférences des directeurs des affaires sanitaires (CDS), ainsi qu'à la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Ueli Tecklenburg, section Planification de la politique sociale (DSAS), tél. : 021/ 316 50 23

Philippe Lavanchy, Chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation (DFJ), tél. : 021/ 316 34 01